

septembre 2007

N°47

Réalisé grâce aux cotisations des syndiqués Cgt

Une rentrée sociale sous pression !
Il va falloir se mobiliser dans l'unité

La Cgt a volontairement retardé la parution de son bulletin de septembre pour laisser le temps aux organisations syndicales de notre entreprise : Sud Solidaires, FO, CFDT, CFTC et CFE-CGC d'exprimer leur position sur la situation sociale de cette rentrée 2007.

Le moins que l'on puisse dire c'est que les menaces sur l'emploi, l'augmentation générale des prix à la consommation, la menace du Service minimum, les menaces sur la protection sociale avec l'annonce des franchises médicales, la privatisation de GDF, la libéralisation du marché de l'électricité, les menaces sur l'Éducation nationale avec les suppressions d'emplois annoncées tout cela semble totalement étranger à leur monde...?

Pour ces organisations nous vivons et nous travaillons dans une entreprise totalement hermétique au reste du monde... rien de ce que vivent les français ne semble toucher les Traminots...

Le Medef demande encore plus de faciliter pour licencier, l'État fait fondre le porte monnaie des salariés, le gouvernement propose de travailler plus pour gagner plus, les actionnaires demandent toujours plus de rentabilité et de productivité mais les Traminots seraient tranquilles dans leur entreprise....

Leurs enfants, leurs familles seraient protégés de tout cela...?

Si le syndicalisme ne conserve pas ses deux niveaux d'intervention que sont l'entreprise et la société, il met en danger les Traminots.

Notre responsabilité d'organisation syndicale c'est d'être présent, mais sans une mobilisation unitaire point d'espoir pour sortir du tunnel !

L'attitude qui consiste à lancer seul des revendications extraordinaires - comme une prime de 500€ - de déposer des préavis permanents sur tous les sujets et notamment à propos des conditions de travail - d'accompagner tout cela d'annonces spectaculaires dans la presse - et dans un

même temps de signer un accord en 2003 pour obtenir une prime de samedi de refuser systématiquement la main tendue de l'unité où d'abandonner comme en janvier dernier la lutte unitaire autour des salaires, trouble les Traminots et leur fait perdre confiance au syndicalisme.

Une autre organisation est venue maintenant sur le terrain des préavis permanents tout en revendiquant une journée de travail et des équipes au-delà de huit heures....? ? ?

Incroyable mais vrai...un syndicat demande comme le Medef la disparition des 35 heures et l'augmentation du temps de travail journalier.....? ? ?

Le syndicalisme marche sur la tête chez Tisséo Régie Urbaine... rien détonnant à ce que les Traminots aient le moral en bas des chaussettes.

Pour les agents techniques cette rentrée est aussi celle de tous les dangers avec la volonté de la direction de s'attaquer à l'Atelier Central, aux dépôts, donc à l'entretien des bus..

Là aussi la Cgt s'inquiète du silence des organisations syndicales, nous allons avoir besoin de tout le monde pour s'opposer au projet de la direction.

La qualité et le niveau d'entretien des bus ne concernent pas que les services techniques, ils concernent surtout les conducteurs qui, derrière leur volant, sont ceux qui utilisent au quotidien les bus.

Ce sont les conducteurs qui subiront les pannes, les clim qui ne marchent pas, les désembuages, les freins mal réglés, les portes capricieuses, etc ...

Mais compte tenu de l'ambiance actuelle la Cgt se demande comment faire entendre raison à nos camarades syndicalistes...?

Aujourd'hui aucune organisation ne peut avoir la prétention de gagner seule, l'unité syndicale et l'unité d'action sont indispensables.

La Cgt en est convaincue aidez-là à convaincre

PRIME OU SALAIRE ?

La réponse semblerait simple...les DEUX !

Cependant **la prime est souvent exceptionnelle et catégorielle.**

Le salaire quant à lui est régulier et peut être évolutif avec l'ancienneté.

Il est calculé à partir d'une valeur de point 100 multiplié par le coefficient et l'ancienneté.

Il peut et doit être revalorisé annuellement dans le cadre des NAO (Négociations annuelles obligatoires).

Mais si cela ne suffit pas des organisations syndicales combattives peuvent à tout moment demander l'ouverture de nouvelles négociations.

Quant aux patrons, ils ont compris depuis longtemps que pour compenser de mauvais salaires la prime reste le meilleur substitut.

De plus pour rémunérer moins de Traminots ces primes sont soumises à de multiples critères d'attribution, le plus courant étant l'absentéisme.

Généralement catégorielles (PIBC, Prime outillage, DPM, DRC...) **ces primes divisent les salariés dans chaque catégorie.**

Et ça aussi les directions d'entreprise l'ont compris depuis la nuit des temps et œuvrent constamment à la division.

Le plus surprenant c'est que certaines organisations syndicales acceptent d'accompagner ce jeu patronal.

La CGT est étonnée qu'une organisation demande, avec un effet d'annonce, une prime de **500€** pour 4 matches de rugby, alors que cette même organisation a abandonné **l'action unitaire autour des salaires lors des NAO 2007.**

Cette revendication, qui est apparue soudainement ressemble plutôt à un « coup de pub » qu'à une démarche syndicale réfléchie.

Sans aucune demande de négociation nos camarades de Sud Solidaires ont annoncé lors du dernier CE, je cite :

« Nous demandons une prime de 500€ en raison de la Coupe du Monde et nous déposons un préavis de grève pour toute la durée de la coupe du Monde... »

Si nos camarades de Sud Solidaires considèrent pouvoir gagner seuls, ils se trompent.

Aucune organisation syndicale fût-elle la première ne gagnera en ignorant toutes les autres.

Aujourd'hui de l'entreprise, à la branche professionnelle, du niveau national au niveau européen, toutes les organisations syndicales travaillent à l'unité, toutes les organisations se rassemblent pour agir, et à Tisséo, comme par magie, seuls nos camarades de Sud Solidaires pourraient tout gagner d'un claquement de doigt...???

Dossier crèche

La Cgt conduit le dossier crèche depuis plusieurs mois, elle est à l'origine des premières démarches (courrier du 17 avril 2007) pour revendiquer la création de crèches à la fois pour Langlade mais aussi pour Atlanta.

La Cgt est intervenue directement auprès de la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse, maître d'oeuvre en la matière pour soulever la question de la crèche à Langlade et à Atlanta.

Une organisation syndicale publie une information laissant sous entendre que le dossier crèche avance favorablement.

La Cgt n'a pas la même lecture des choses, en effet en Comité d'Entreprise la Direction a répondu que rien n'était encore arrêté, qu'aucune décision n'avait été prise.

La direction n'est toujours pas en capacité de répondre à la question sur le type de crèche qui sera mise en oeuvre : crèche municipale où crèche inter entreprise.

Pour la Cgt il est clair que le dossier est au point mort....et que la direction ne s'occupe que de la création d'une crèche à Langlade en oubliant totalement la dossier Atlanta.

La CGT a immédiatement adressé un courrier à la direction pour obtenir des réponses à cet important dossier.



Ce courrier est consultable sur le site de la CGT

« **www.cgt-tu-toulouse.fr** »

Les réunions plénières du Comité d'Entreprise sont depuis 3 années, le lieu d'un affrontement systématique... entre syndicats.

Un nouvel épisode de la division syndicale s'est fait jour ce 31 août...et la direction conserve au coin des lèvres un petit sourire qui inquiète de plus en plus la Cgt et qui doit interpeller les Traminots..!

En effet les élus de la Cgt n'ont pas reçu en temps et en heure les documents obligatoires : Procès verbal, ordre du jour, documents sur la marche de l'entreprise, etc...

Depuis que nos camarades de Sud Solidaires ont en responsabilité le secrétariat du CE nous avons des difficultés à avoir ces documents.

D'après le Secrétaire du CE ces documents auraient été déposés dans la boîte aux lettres CGT du Giat.

Les élus Cgt ont une fois de plus demandé que, comme auparavant, les documents soient envoyés au domicile de chaque élu, pour éviter toute confusion.

Après les « braillements et vociférations » habituels contre la Cgt, quelle ne fut pas notre surprise de voir le Secrétaire du CE laisser la direction ouvrir la réunion alors que les élus Cgt n'avaient toujours pas les documents.

Si nous pouvons comprendre l'attitude de la direction qui s'accommode bien de ces situations, nous sommes profondément choqués de voir nos camarades de Sud Solidaires laisser faire sans rien dire.....**erreur ou complicité avec la direction ? ? ?**

Pire encore, le Secrétaire du CHSCT s'est permis de dire, je cite : « **Si la Cgt a perdu la clé de sa boîte aux lettres, je leur prêterai la mienne.** » Sous-entendu : je possède les clefs des boîtes aux lettres de la Cgt... »

Là encore, ce genre de « fanfaronnade » n'a rien à faire dans un Comité d'Entreprise et cela éclaire un peu plus sur les raisons des difficultés à construire l'unité syndicale...

Le manque de respect pour le mandat et pour l'institution arrange tout à fait la direction, mais inquiète la Cgt.

L'absence de débat réellement contradictoire, l'absence de débat sur les questions importantes de conditions de travail, d'horaires de travail, de sécurité au travail, de salaires pèsent sur la vie des Traminots.

Le Comité d'Entreprise est une instance vide de sens, et vide de revendications, c'est une simple chambre d'enregistrement au service de la direction..

Que dire de plus sur la réunion...?

Le Secrétaire du CE a présenté le colis de Noël, choisi par la Commission des œuvres sociales.

La Cgt a indiqué que les commissions n'étaient pas souveraines et qu'un vote du CE devait obligatoirement entériner toutes les décisions, ce à quoi le Secrétaire a répondu que la Cgt ne pouvait donner son avis puisqu'elle n'avait pas goûté les produits.....en commission !

Et pour cause, une alliance Sud-CGC a écarté, lors des dernières élections, la Cgt de toute commission, est-il bon de le rappeler.....!

Le projet de remplacement des agents des recettes par des machines a été présenté par Monsieur Bodin.

Là aussi les premiers débats ont porté plus sur des détails comme, par exemple, **comment faire avec un billet froissé...comment faire pour avoir de la monnaie...que sur l'avenir des emplois de reclassement !**

Seule la Cgt est intervenue pour s'opposer à la disparition des postes de reclassement, seule la Cgt a interpellé la direction et Monsieur Bodin sur la politique de destruction de l'emploi menée dans l'entreprise en concluant que la Cgt voterait contre ce projet.

La direction a demandé le vote du CE sur le projet d'implantation des machines à sous, les organisations ont voté contre, sauf la CFE-CGC qui s'est abstenue. Dès le vote terminé, le Secrétaire du CHSCT a déclaré, je cite :

« Nous votons contre ce projet parce que nous ne voulons pas être montrés du doigt dans un tract de la Cgt »..

sous entendu que le syndicat Sud Solidaires est d'accord avec le projet de disparition des postes de reclassement, mais vote contre parce que la Cgt l'embêterait....?

Nous laissons les Traminots juger de ces propos scandaleux dans la bouche d'un Secrétaire de CHSCT.....

Les camarades de Sud Solidaires se sont certainement rendus compte de leur grave erreur puisque dans le dernier tract ils reprennent tous les arguments de la Cgt sur la disparition des postes de reclassement....indiquant leur opposition au projet ? ? ?

Que faut-il croire, la parole prononcée en réunion ou les écrits qui suivent..? ? ?

Les réunions du Comité d'Entreprise devraient être l'occasion pour les organisations syndicales de débattre avec la direction de l'avenir de l'entreprise, de porter à l'ordre du jour les projets en cours comme la nouvelle ligne de tramway, permettant de discuter en amont des futures conditions de travail, des futures lignes de bus, de connaître

l'évolution des effectifs, etc

En lieu et place de ce type de débats nous assistons à une cacophonie systématique, à des invectives entre syndicalistes...et pendant ce temps la direction se « frise les moustaches » et regarde avec le sourire aux lèvres, le spectacle fourni par les responsables du CE.....mais ne nous y trompons pas, la direction, elle, travaille.....

Pour rompre avec ce syndicalisme d'accompagnement la seule solution est de faire de la Cgt la première organisation de l'entreprise avec une large majorité

PIBC

Pour la Cgt cette négociation est la négociation de tous les dangers pour le porte monnaie des Traminots !

La première raison est que les organisations syndicales se présenteront devant la direction, divisées comme rarement elles l'ont été.

Ce qui en l'occurrence donne un gros avantage à la direction qui "surfe" sur cette division pour faire passer tous ses programmes.

Comme toutes les négociations actuelles se font sans prendre le temps de construire un véritable rapport de force, la direction ne se trouve pas vraiment sous pression...!

La seconde c'est que l'organisation syndicale Sud Solidaires, qui a demandé cette négociation, n'a jamais communiqué ni sur ses propositions ni sur ses intentions.

Les similitudes étranges avec leur dernière proposition concernant la « formidable » mutuelle laissent présager quelques inquiétudes pour les Traminots...et leur PIBC.

Cette négociation va donc s'ouvrir sans que les Traminots sachent ce qui va être négocié et sans

informations sur les positions des camarades de Sud Solidaires.

Beaucoup de Traminots se demandent même pourquoi Sud Solidaires s'intéresse à cette prime qui est perçue par une large majorité de conducteurs receveurs...c'est bien pour cela que la direction a sauté sur l'occasion.....et revoir ainsi les critères ???

La direction refuse de négocier sur les salaires et comme par hasard elle accepte immédiatement de négocier sur la PIBC.....

Ne trouvez-vous pas cela étrange !?!?

La Cgt a consulté les Traminots, bien évidemment elle n'a pas interrogé 100% des conducteurs receveurs, mais elle a posé des questions à un nombre largement suffisant pour lui permettre d'affirmer que **les conducteurs ne demandent pas le paiement mensuel de cette prime.**

Les conducteurs receveurs veulent des salaires décents et un point 100 élevé qui reste le seul garant du maintien de leur pouvoir d'achat.

La CGT a travaillé à des propositions sur la PIBC elles seront proposées prochainement aux Traminots.

LIGNE 60:

L'arrêt « Pader » effectué par la ligne 59 présentait un danger grave puisqu' il obligeait les conducteurs à effectuer une manœuvre interdite par le code de la route.

Face à l'absence de volonté de certains cadres de l'entreprise en charge des travaux à la circulation, la CGT après maintes démarches a menacé d'une action pour que cet arrêt soit déplacé.

Il serait opportun que certains cadres n'occupent pas leur poste uniquement pour en récupérer la paye mais en assument les pleines responsabilités.

Il aura fallu l' intervention de la Cgt pour obtenir une rapide réaction de la direction par l'intermédiaire du responsable de ligne....

Ligne 61: Terminus IZARDS

Encore un incident sur le terminus des Izards.

Quelle ne fût pas la surprise de notre collègue quand, rejoignant son poste de conduite celui-ci était déjà occupé par un individu convaincu de son talent de « pilote ».

Finalement, plus de peur que de mal, mais il en résulte bien le climat d'insécurité que vivent journallement les conducteurs et les usagers de la ligne 61.

La CGT intervient dans les diverses instances sur le problème de ce terminus depuis l'ouverture de la ligne B et fait circuler une pétition

auprès des usagers.

La direction déclare ne pas être opposée pour déplacer le terminus de la ligne 61 vers la station « La Vache » ou vers Borderouge.

Elle se contente de déclarations et fuit ses responsabilités plutôt que de tenter d'imposer un autre choix politique au SMTC.

L'article L.230-2 du Code du Travail l'oblige à prendre certaines mesures notamment pour éviter les risques et les combattre.

La CGT demande à la direction que la ligne 61 soit prolongée à la station « La Vache » comme cela était prévu initialement.

Les traminots jugeront dans les prochains mois du choix de

Dernièrement une publication syndicale rejette encore une fois la faute à la Régie Tisséo si tout va mal ; seul le statut de l'entreprise serait responsable de toutes nos difficultés, opinion seulement partagée, il est à noter, par des politiciens de droite...

C'est comme si, ni la personnalité du Président du SMTC, Jean Luc Moudenc, un fidèle de Sarkozy, ni celle du directeur des Services Alexandre Murat qui a été un collaborateur de l'ancien premier ministre Juppé, ni la volonté de Jean Paul Bodin d'imposer la productivité et la rentabilité n'avaient rien à voir avec nos difficultés.

**C'est la faute à la Régie si :
M. Jean-Luc MOUDENC, Président du SMTC et Maire de Toulouse, lors du conflit de 1997 a envoyé les CRS pour ouvrir le dialogue social avec les Traminots...**

**C'est la faute à la Régie si :
M. Jean-Paul BODIN (ex directeur du groupe privé TRANSDEV) embauché à l'époque de Semvat et actuellement directeur d'exploitation du réseau bus choisit de supprimer les postes de reclassement...**

**C'est la faute à la Régie si :
Messieurs Martin, Bodin et consorts décident de s'attaquer à l'Atelier Central.....**

C'est bizarre qu'une organisation syndicale ait le même opinion sur le sujet de la Régie que les grands directeurs de Véolia-Connex, de Kéolis ou Transdev

Il est à noter que l'Union Syndicale Sud Solidaires de Haute Garonne, entre autres, est favorable à la Régie.

Les camarades de Sud Transports Urbains seraient-ils des électrons libres.....dans le mouvement Sud Solidaires...?

Quel que soit le mode d'exploitation, que ce soit à l'époque SEMVAT, VEOLIA en 2005 ou la REGIE depuis janvier 2006 **ce sont les mêmes hommes politiques à la direction du SMTC, les mêmes directeurs qui gèrent et les mêmes organisations syndicales qui revendiquent ou « luttent ».**

Ce ne sont pas les modes d'exploitation mais bien les volontés des autorités organisatrices et des directions d'entreprises qui sont les principales responsables sur les choix économiques et sociaux.

Les organisations syndicales portent elles aussi leur part de responsabilité en affichant depuis ces dernières années une forte division.

Pendant ce temps la direction rigole tranquillement dans son coin se jouant ainsi de la division syndicale pour faire passer tous ses projets.

Après chacun peut y aller de sa publication pour s'expliquer et se « dédouaner » devant les Traminots pour faire croire que c'est la faute des autres.

Alors quel que soit le mode d'exploitation, c'est bien aux organisations syndicales dans l'unité, **avec tous les Traminots**, de créer le rapport de force indispensable pour imposer d'autres choix .

La tradition syndicale des Cheminots en est le meilleur exemple, depuis plus de 100 ans l'organisation majoritaire à la SNCF est la Cgt.

C'est bien de la responsabilité des organisations syndicales en charge du Comité d'Entreprise ou du CHSCT si la direction de l'UMP, pardon ! de la Régie, impose ses choix.

En aucun cas, ce n'est pas le mode de gestion qui doit être incriminé mais bien l'absence d'unité syndicale et d'opposition face aux choix patronaux.

Pour preuve quelques exemples:

- **ce sont bien les accords de janvier 2000 et d'avril 2003 sur les conditions de travail (seule non signataire la CGT), élaborés à l'époque par l'actuel directeur d'exploitation de la régie Mr JP.Bodin, qui définissent aujourd'hui les conditions de travail « pourries » que subissent les conducteurs (amplitude, taquets horaires, nature d'équipes, officialisation des coupées 1 et 2, coupure payée jusqu'à 45 mns au lieu de 2h...)**

Ce sont les mêmes organisations syndicales qui en 2003 signent ces accords dans l'intérêt du patron et qui appellent depuis 4 ans à des grèves permanentes pour revendiquer des améliorations des conditions de travail.... ? ? ?

- Déjà en septembre 2004, la direction envisageait de remplacer les agents des recettes par des automates (Voir Procès verbal de la réunion des Délégués du Personnel de septembre 2004)
- A la même époque la direction envisageait également la restructuration des services techniques en ne remplaçant pas les départs en retraite et en désorganisant volontairement l'approvisionnement en pièces détachées des magasins...

Déjà en 2004 la CGT s'opposait bien seule face à ces stratégies patronales!!!

C'est aux organisations syndicales et aux Traminots de se rappeler pour les plus anciens et de comprendre pour les plus jeunes que toutes les avancées sociales (conditions de travail, tickets restaurant, 35h, salaires 13^{eme} mois...etc) se sont gagnées par les salariés grévistes en lutte, rassemblés dans l'unité devant les dépôts.

Les promesses ne remplaceront jamais la lutte!

- **La Cgt demande le retrait des critères illégaux pour maladie ou fait de grève de tous les DRC.**

Réponse négative, comme d'habitude.

- **La Cgt demande qu'un accord soit mis en place pour le maintien de la subrogation de la sécurité sociale pour un mi-temps thérapeutique**

La Direction ne semble plus opposé à la subrogation pour un mi-temps thérapeutique.

La Cgt demande une rencontre le plus rapidement possible avec la Direction afin de mettre en place un accord dans l'intérêt des traminois.

- **La Cgt demande l'intégration des TAD dans la Régie Tisséo Réseau Urbain et que cesse toute sous - traitance dans le transport urbain des voyageurs.**

Même refrain depuis des mois, la Direction refuse catégoriquement.

La Cgt : Le SMTC et la direction refusent préférant pour des choix économiques sous-traiter ces activités à des entreprises qui feront payer après les appels d'offres le prix fort aux salariés: pas de CCN, payés au SMIC, conditions de travail médiocres et locaux exigus.

- **La Cgt demande que les voltigeurs aient le même roulement de repos que les titulaires avec deux jours de repos programmés.**

Même refrain depuis des mois, la Direction refuse catégoriquement.

La CGT: il serait utile de faire une action unitaire pour les voltigeurs, il est inconcevable aujourd'hui que des traminois ne connaissent pas leur travail à l'avance.

- **La Cgt vous demande l'ouverture de négociations sur les salaires avant la fin de l'année 2007 ?**

La Direction : Non

La CGT regrette qu'aucune organisation syndicale ne soutienne cette revendication chère aux Traminois tout comme la revendication de la CGT pour que le personnel de Tisséo perçoive la même prime que les agents de Tisséo SMTC lors de l'ouverture de la ligne B. (300€).

- **La Cgt demande que le nettoyage soit effectué en interne par des salariés sous statut de la CCN ?**

La Direction refuse et préfère la sous traitance.

La CGT : des postes de reclassement sont supprimés, il serait judicieux de créer un service nettoyage des locaux dans l'entreprise sous statut CCN pour améliorer notamment la fréquence et la qualité de service.

- **La Cgt demande que les kiosques de cours Dillon et Jeanne d'arc soient rénovés et nettoyés quotidiennement.**

La Direction : réponse favorable, les kiosques seront rénovés par un service de l'entreprise.

La CGT : quand on veut on peut mais face au délabrement et à l'insalubrité du kiosque la direction n'avait pas le choix. Concernant le nettoyage pas de miracle nous sommes tributaires des appels d'offres aux rabais Penaille attribue 7mns à son agent pour effectuer le ménage à FONDEYRE, kiosque conducteur et WC !?. **Il est plus facile maintenant de comprendre pourquoi les kiosques sont dans des états déplorables.**

- **La Cgt demande combien de salariés et affiliés (conjoint, enfant) étaient adhérents à la SMAPRI au 1^{er} mars, et combien le sont à la nouvelle mutuelle au 1^{er} juillet 2007 ?**

La Direction : sujet à traiter en commission mutuelle

La CGT: demande une réunion de la commission mutuelle le plutôt possible.

- **La Cgt demande quels moyens humains allez vous mettre en place à Espace Transport en septembre ?**

La Direction : 2 personnes pour gérer la file d'attente et renseigner, 3 personnes pour la vente.

- **La Cgt demande que toutes les créations et remplacements de poste soient affichés, afin que chaque salarié puisse postuler.**

La Direction : c'est le cas en général.

- **La Cgt demande l'augmentation de l'effectif et le remplacement du chef d'équipe au magasin bus.**

La Direction crée un poste supplémentaire de magasinier, et un responsable commun pour les 2 magasins en attendant la réunion de septembre sur la restructuration des services techniques.

- **Quand comptez vous réunir les organisations syndicales afin d'étudier un accord réglementant les astreintes dans l'entreprise ?**

La Direction : cette question sera abordé avant 2008

- **La Cgt demande de remplacer la cellule par une boucle magnétique au sol pour la commande du feu de marengo.**

La Direction : réponse du service circulation mairie : incompatible avec la structure du pont

- **La Cgt demande que les sièges conducteurs soient nettoyés plus régulièrement ?**

La Direction : les sièges sont nettoyés tous les étés.

La CGT: L'entretien reste très insuffisant et le nettoyage ne peut remplacer l'usure et le poids des années Il serait également judicieux d'envisager le remplacement des sièges présentant des problèmes de suspension et d'amortissement générant des problèmes de mal de dos chez les conducteurs.

- **La Cgt demande que tous les bus signalés pour cause de suspensions défectueuses ou autre pannes soient réparés ?**

La Direction : les signalements sont vus et réparés....sans préciser l'année du début des travaux!

Premières réactions suite à la réunion sur la Maintenance bus.

Cette réunion n'est en fait qu'une rapide présentation des projets de la direction.

La direction indique que son but est de réduire le taux d'immobilisation des bus pour permettre un meilleur Service public, sur ce point la Cgt est parfaitement d'accord.

Depuis des mois, des bus sont immobilisés dans les ateliers simplement par manque de pièces détachées.

La première raison invoquée par la direction en début 2007 a été les difficultés de mise en oeuvre des appels d'offres.

Si l'on se rappelle l'entêtement du Maire de Toulouse, Jean Luc MOUDENC, qui a repoussé à novembre 2005 la décision de mise en régie, laissant seulement deux mois aux techniciens pour installer celle-ci, cet argument est recevable.

Mais vingt deux mois plus tard, cette excuse

ne tient plus...

Avant de commencer à discuter de l'organisation des ateliers, du nombre de poste de mécanos, de carrossiers, d'électriciens etc...il serait urgent d'analyser les causes réelles du manque de pièces détachées.

Il serait important, comme le demande la Cgt depuis des mois d'analyser l'organisation des magasins de pièces détachées...

Tout comme avant de s'engager dans une mobilité des agents techniques il serait opportun de clairement définir :

- les buts à atteindre et les moyens nécessaires à mettre en oeuvre pour organiser cette réflexion;

- comment faire une analyse de retour d'expérience sur l'entretien préventif actuellement engagé, savoir si celui-ci doit être amélioré et comment tout en assurant un entretien préventif de qualité améliorer la disponibilité des bus..

Voilà à chaud quelques éléments que la Cgt tire de cette première rencontre avec la direction.

ACCORD CADRE RELATIF A LA SECURITE DANS LES TRANSPORTS

La réunion du 13 septembre 2007 organisée par la direction a eu pour but de mettre en place l'accord national signé par toutes les confédérations (CFDT, FO, CFTC, CGC et FNCR) excepté la CGT.

L'objectif est de créer une commission locale, au sein du CHSCT, pour mener une réflexion sur l'état des agressions et incivilités portées sur les salariés et le matériel des transports urbains de la ville de Toulouse.

Le financement de la sécurité sur l'entreprise s'élève à 0,2% de la masse salariale.

La commission n'est que consultative et ne peut en aucun cas intervenir sur les décisions de la direction!!!

La CGT a refusé de signer l'accord national qui n'impose aucune obligation aux entreprises de transports urbains en terme de moyens humains ou matériels nécessaires pour assurer la sécurité des salariés et des usagers.

Pour la CGT, la sécurité des tramotins relève de la responsabilité de l'employeur et de ses obligations imposées par le Code du travail.

Voici les revendications nationales soumises par la CGT qui est :

- **POUR** des dispositifs de prévention obligatoire dans tous les établissements;
- **POUR** des moyens de dissuasions suffisants en terme **d'effectifs qualifiés**;

- **POUR** des équipes de contrôles quotidiennes correctement formées et encadrées;
- **POUR** un accompagnement systématique des personnels de conduite dans les zones à risques;
- **POUR** des obligations de résultats, afin de réduire le nombre d'agression ;
- **POUR** le renforcement des moyens d'interventions des IRP dans les réseaux;
- **POUR** de la prévention éducative et citoyenne;
- **POUR** l'actualisation permanente des équipements en matériels de sécurité.

Aucune de ces revendications ne sont reprises dans l'Accord national, ce qui n'a pas favorisé la signature de celui-ci par la CGT.

Par contre, à Tisséo cet accord a été accepté sans trop de résistance, pire suite à la demande du syndicat Sud Solidaires, la CGT non signataire de l'accord cadre, n'est pas autorisée à siéger dans cette commission.

Les autres organisations syndicales représentées n'ont émis aucun avis à ce sujet appuyant ainsi implicitement le rejet de la CGT de participer à cette commission

Encore une bien triste démonstration de la division syndicale !!!

Syndicats et direction alliés pour écarter la CGT ... le pire étant que les organisations syndicales se rendent complices des directives patronales.

Les Tramotins jugeront !!!

FRANCHISE MEDICALE

Communiqué commun de la Cgt et du Collectif de lutte contre les franchises et pour l'accès aux soins pour tous. **La Cgt et le Collectif de lutte contre les franchises et pour l'accès aux soins pour tous considèrent que la mise en place des franchises constituerait un nouveau recul du niveau des remboursements de la Sécurité sociale et un risque réel de remise en cause de ses principes actuels de solidarité.**

Une délégation de la Cgt et une délégation représentant le Collectif de lutte contre les franchises et pour l'accès aux soins pour tous se sont rencontrées le 16 juillet 2007.

Chacune des deux délégations a fait part de son analyse concernant les franchises qu'entend instaurer le gouvernement à l'occasion du Projet de Loi de Financement de la Sécurité sociale pour 2008. Toutes deux considèrent que la mise en place des

franchises constituerait un nouveau recul du niveau des remboursements de la Sécurité sociale et un risque réel de remise en cause de ses principes actuels de solidarité.

La Cgt a fait part de sa décision de débattre avec les salariés et les assurés sociaux de ses propositions pour répondre aux besoins de financement de la Sécurité sociale considérant que ce que préconise le gouvernement avec la Tva sociale ou les franchises produira de nouvelles inégalités et injustices sociales.

Le Collectif travaille de son côté pour informer et sensibiliser les assurés sociaux. Il prépare une initiative à Paris le 29 Septembre 2007 pouvant prendre la forme de débats à laquelle il invite la Cgt.

La Cgt et le Collectif de lutte contre les franchises et pour l'accès aux soins pour tous ont pris acte de leur engagement réciproque pour contribuer à la mobilisation des assurés sociaux pour empêcher la mise en place des franchises.

SERVICE MINIMUM

Le Conseil Constitutionnel a rejeté la demande de la CGT.

Considérant que cette loi portait atteinte et au droit de grève et aux libertés individuelles, la CGT en appelait à la justice.

Malheureusement dans la droite ligne du gouvernement actuel, la justice a débouté la CGT et les 60 députés ayant appuyé cette requête.

Le mercredi 19 septembre à Montreuil s'est tenu un débat avec toutes les composantes de la CGT sur les mesures à mettre en place pour engager la riposte face à cette loi « sur le dialogue social et la continuité du service public ».

Le Président de la République ose nommer cette loi « sur le dialogue social dans les transports » alors qu'il refuse tout dialogue avec les organisations syndicales et impose de force sa politique.

En Commission paritaire, gouvernement et UTP refusent le dialogue social depuis des années, ils n'acceptent de discuter qu'à partir de leur propositions, ce à quoi la Cgt se refuse.

D'ici au 1er janvier 2008 des accords de branche ou d'entreprises devront être conclus pour que cette loi devienne effective dans les entreprises de transports urbains et interurbains de voyageur ainsi qu'à la SNCF.

La fédération CGT ne laissera pas s'installer sans lutter une République imposant une politique dictatoriale.

Tous les salariés des transports avec toutes les organisations syndicales dans l'unité devront être mobilisés pour rejeter cette loi.

Les citoyens épris de justice et de liberté et tous les usagers des transports doivent d'ores et déjà protester contre cette loi et **revendiquer un SERVICE MAXIMUM tous les jours.**

Le dernier mouvement unitaire et coordonné qui a rassemblé des milliers de citoyens, de salariés, d'étudiants et de lycéens contre la loi sur le CPE démontre que la mobilisation et la riposte existent et qu'une loi antisociale ne peut être imposée de force.

Je souhaite :

me syndiquer

prendre contact

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom : Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Date d'entrée.....Qualification.....

Bulletin à transmettre à un militant ou à Cgt-TU 9, rue Michel Labrousse 31081 Toulouse Cedex
E-mail cgt.semvat@free.fr - tel 05 62 11 29 78 - fax 05 62 11 29 96



Salaire, Dignité, Egalité

avec



**Gagner
c'est possible**